

Mission

Le responsable de la coopération internationale propose, définit et met en oeuvre la politique de coopération européenne et/ou internationale de l'établissement

Activités principales

- ◆ Conseiller la Direction et participer à la définition de la politique de coopération internationale de l'établissement, ses orientations et objectifs stratégiques, et en assurer la mise en oeuvre
- ◆ Représenter l'établissement auprès de ses partenaires dans un contexte de coopération internationale
- ◆ Impulser et piloter des programmes de coopération internationale, apporter expertise et conseil, et en assurer la gestion et le suivi
- ◆ Organiser une concertation et une réflexion prospective sur le développement de nouveaux programmes et sur les actions à mener en vue d'optimiser les programmes existants
- ◆ Promouvoir les activités scientifiques et/ou pédagogiques de l'établissement sur le plan international, rechercher et fédérer des partenaires potentiels
- ◆ Impulser et organiser une veille sur les dispositifs européens et/ou internationaux existants dans le domaine de la recherche et/ou de la formation
- ◆ Constituer des réseaux professionnels afin de favoriser le développement des coopérations européennes et/ou internationales
- ◆ Impulser et organiser la diffusion de l'information sur la coopération internationale
- ◆ Proposer et établir le budget dédié à la mise en oeuvre de la politique internationale
- ◆ Etablir les bilans et statistiques relatifs à l'activité
- ◆ Synthétiser et préparer des éléments d'aide à la décision pour la Direction et/ou la gouvernance de l'établissement
- ◆ Négocier les conventions correspondantes et en assurer le suivi
- ◆ Impulser et coordonner des manifestations internationales (colloques, séminaires...)
- ◆ Organiser et coordonner les procédures d'instructions des dossiers de candidatures et d'évaluation a posteriori des résultats des programmes et/ou des actions spécifiques de coopération internationale

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie du contexte international (scientifique, économique et politique).
- ◆ Connaissance des enjeux et des priorités de la politique nationale pour l'Enseignement supérieur et la recherche
- ◆ Connaissances générales dans un ou plusieurs domaines scientifiques
- ◆ Connaissances générales des principes et outils de l'intelligence économique
- ◆ Connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et financiers dans le domaine international et de l'Union européenne
- ◆ Connaissance des règles administratives et financières de l'établissement, ainsi que celles relatives à la protection du patrimoine scientifique, y compris les droits de propriété intellectuelle
- ◆ Connaissance de la communication institutionnelle de l'établissement
- ◆ Connaissance de la politique d'innovation et les partenariats industriels de l'établissement au niveau national et internationale
- ◆ Connaissance du fonctionnement de l'établissement et des activités de ses entités

Compétences opérationnelles

- ◆ Identifier les expertises au sein de la communauté scientifique et de l'administration
- ◆ Conduire une démarche de projet et y faire adhérer les différentes entités de l'établissement
- ◆ Maîtriser la conduite de négociations à l'international, y compris dans les aspects juridiques et contractuels.
- ◆ Maîtriser les techniques de gestion financière
- ◆ Maîtriser parfaitement les techniques d'expression écrites et orales
- ◆ Maîtriser les techniques de conduite de réunion
- ◆ Maîtriser les techniques de prise de parole en public
- ◆ Maîtriser les techniques et méthodes de management d'une équipe et d'organisation
- ◆ Rédiger des rapports d'activité, notes de synthèse, supports de communication
- ◆ Utiliser les logiciels courants et spécifiques
- ◆ Maîtriser les interactions professionnelles en milieu multiculturel

◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau III ; expression écrite et orale : niveau III

◆ Autre langue étrangère : Compréhension écrite et orale : niveau II ; Expression écrite et orale : niveau II

Conditions particulières d'exercice

L'activité nécessite une grande disponibilité et requiert des déplacements fréquents

Formation professionnelle souhaitable

Recherche scientifique, relations internationales, droit international

Expérience dans les services scientifiques des ambassades, organisations internationales, institutions européennes, en administration centrale ou autre milieu professionnel multiculturel.

Tendances d'évolution

◆ Dans le contexte de la mondialisation et du besoin croissant en personnel hautement qualifié, l'internationalisation et le rayonnement de la science française à l'étranger sont des enjeux stratégiques majeurs de la politique de l'établissement.

◆ Les actions de l'Union européenne, notamment en soutien à la coopération internationale, à la coordination de la programmation scientifique et au développement d'infrastructures de recherche, prennent une place de plus en plus importante et s'inscrivent dans le contexte des coopérations et structures bilatérales mises en place par les acteurs de la recherche européenne.